

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89



cftcfae@free.fr



<http://www.cftc-fae.fr>



[facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)

N°278 - Le 25 Avril 2013

REMUNERATIONS ! NE NOUS FAITES PAS LE COUP DU POINT !

Le communiqué commun CFTC, CGC, CGT, FO, FSU et Solidaires

Communiqué commun des organisations syndicales de la fonction publique

Les organisations syndicales de la Fonction publique ont pris connaissance des propositions de la ministre relatives aux rémunérations, aux parcours professionnels et aux carrières dans la Fonction publique présentées le 16 avril.

Elles sont en particulier en complet désaccord avec la volonté gouvernementale de ne pas aborder la question de la valeur du point d'indice avant mi-2014.

Elles n'ont eu cesse, depuis des mois, de rappeler les pertes de pouvoir d'achat et la nécessité de rompre avec la politique de gel sans précédent de la valeur du point d'indice. La dépréciation des carrières et des qualifications, et le tassement de la grille indiciaire de rémunération et des déroulements de carrière appellent des réponses d'urgence.

Elles ne peuvent accepter que les agents de la Fonction publique fassent toujours les frais de la crise économique. En s'inscrivant dans « *un contexte budgétaire marqué par une priorité donnée au redressement des finances publiques, condition nécessaire au redémarrage de la croissance et au développement de l'emploi* », la politique gouvernementale hypothèque toute amélioration des rémunérations, pourtant indispensable à la relance de l'économie et de l'emploi.

Elles revendiquent au-delà de la nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice, un abondement de points d'indice, uniforme, immédiat et significatif, permettant le rattrapage des pertes accumulées. Après avoir obtenu l'abrogation de la journée de carence, elles demandent que cette mesure soit maintenant effective.

Au-delà des carrières et des rémunérations, elles soulignent de nouveau la nécessité d'en finir avec les suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs de la Fonction publique qui dégradent encore la qualité du service public et détériorent les conditions de travail des agents. Il faut mettre en oeuvre les créations d'emplois et la politique de recrutement nécessaires à la qualité des missions de services publics. En outre, les organisations constatent que la MAP s'inscrit globalement dans la continuité de la RGPP, qu'elles ont combattue. Elles exigent donc qu'une autre politique soit mise en oeuvre.

Les organisations syndicales demandent en particulier à la ministre d'ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations, incluant donc la question de la valeur du point d'indice.

Si elles ne devaient pas être entendues, les organisations syndicales mettront partout en débat, avec les personnels, des perspectives rapides de mobilisation.

Paris le 24 avril 2013